



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 15 mai 2008

Au Conseil général
de la commune de
1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

BILAN ET COMPTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2007 **Préavis no 20/08 de la Municipalité au Conseil général**

o **Préambule**

L'exercice comptable 2007 a été bouclé en conformité avec le budget présenté au Conseil général en décembre 2006.

Cet exercice a permis de procéder aux amortissements usuels pour un montant de Fr. 103'769.26 à des amortissements extraordinaires de Fr. 1'949'201.89 et de prélever Fr. 1'740'090.- sur les divers fonds de réserves.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la Municipalité le 14 mai 2008.

I. Bilan au 31 décembre 2007

A. Actif

A1. Disponibilités

Elles s'élèvent à Fr. 1'171'428.33 en augmentation de Fr. 81'215.70.- par rapport au 1^{er} janvier 2007. Une partie de ces disponibilités, ainsi que les titres et placements, serviront à financer, entre autre, le solde des travaux de séparatif.

A2. Débiteurs

Ce poste se monte à Fr. 531'717.65 en diminution de Fr. 264'983.36 expliqué par l'encaissement de toutes les taxes uniques de séparatif avant le 31.12.2007. Le solde représente principalement le solde d'impôts à encaisser de l'Etat de Vaud.

A3. Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de Fr. 669'181.45 ce poste représente le 14.34 % du bilan.

A4. Actifs transitoires

Ils se montent à Fr. 57'640.55 et comprennent :

- Fond de péréquation 2007 : 4 ^{ème} tranche	Fr.	42'068.--
- Forêts : subventions	Fr.	1'521.45
- ECA : montant à recevoir	Fr.	4'151.10
- ASIBCO : décompte final	Fr.	9'850.--

A5. Investissements du patrimoine administratif

Ce compte du bilan a diminué de Fr. 1'216'946.- passant à Fr. 1'582'284.45, détaillé comme suit :

	Solde au 01/01/2007	Investissements	Subsides	Amortissements	Solde au 31/12/2007
Réseaux égouts et épuration	267'847.30	869'844.35	3'125.00	707'566.65	427'000.00
Salles de classes	160'000.00			15'000.00	145'000.00
Rénovation appartement collège		95'733.25		95'733.25	
Routes	1'171'599.50	-270'784.06		469'073.69	431'741.75
Grande salle	424'000.00			204'000.00	220'000.00
Réseau d'eau	380'250.15	209'238.49	100'210.00	489'278.64	
Réseau de gaz	163'533.00	21'327.60		6'318.92	178'541.70
Forêts	232'000.00			52'000.00	180'000.00
Mobilier	1.00				1.00
	2'799'230.95	925'359.65	103'335.00	2'038'971.15	1'582'284.45

Les amortissements usuels représentent Fr. 89'769.26 du patrimoine administratif plus Fr. 14'000.- pour le restaurant "La Vieille Auberge", Fr. 1'737'201.89 sont les amortissements extraordinaires comptabilisés par les prélèvements aux divers fonds de réserves comme prévu sur le préavis concernant les travaux de mise en séparatif, Fr. 212'000.- correspondent à des amortissements extraordinaires pour 2007.

Les nouveaux investissements 2007 sont de Fr. 925'359.60 et concernent le solde des travaux de séparatif et la rénovation de l'appartement du collège.

La diminution de Fr. 270'784.06 d'investissements pour les routes, provient de la répartition définitive dans les différents comptes, de la facture finale du séparatif et le fait que nous avons déjà trop chargé ce compte les années précédentes.

La facture finale du séparatif avant le dernier surfacage des routes est de Fr. 3'195'572.90, réparti comme suit : 15% collecteurs EU - 26% collecteurs EC - 16% chaussée - 18% eau potable - 7% reseau gaz - 12% éclairage - 6% électricité Romande Energie.

A6. Participations permanentes

Cette rubrique diminue de Fr. 12'350.- grâce aux remboursements effectués par le SIAERV sur le prêt de la commune à cette association. Elle se solde à Fr. 654'419.65.

B. Passif

B1. Créanciers et passifs transitoires

Les engagements courants se montent à Fr. 35'442.80 et correspondent à des factures courantes reçues en 2008 et qui concernaient 2007.

B2. Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 1'269'743.75. Il est en diminution de Fr. 40'003.- par rapport à l'exercice 2006. Cette évolution résulte des remboursements contractuels des engagements communaux et aussi par le fait que la Municipalité n'a pas dû procéder à des emprunts pour financer les divers travaux effectués en 2007.

B3. Fonds de réserves

Ce poste a diminué de Fr. 1'740'009.- pour totaliser Fr. 2'645'071.35. Cette différence est à mettre en correspondance avec les amortissements extraordinaires effectués dans les différents comptes d'investissements touchés par les travaux de séparatif et par la rénovation de l'appartement du collègue.

B4. Capital

Le capital au 31.12.2007 est arrêté à Fr. 692'076.93; il est augmenté de Fr. 28'127.18 résultant de l'excédent des produits 2007.

II. Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2007 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserves, un total de charges de Fr. 3'761'173.24 et un total de produits de Fr. 3'789'300.42, soit un excédent de revenus de Fr. 28'127.18 (Fr. 8'856.41 en 2006).

Les charges de fonctionnement, avant amortissements et attributions aux fonds de réserves, s'élèvent à Fr. 1'497'502.14. Les recettes épurées s'élèvent quant à elles à : Fr. 1'838'510.42.

A la suite de ce qui précède, l'excédent de recettes à permis, entre autre, les amortissements exceptionnels suivant :

- | | | | |
|----|--------------|-----|------------|
| 1. | Grande salle | Fr. | 160'000.-- |
| 2. | Forêts | Fr. | 52'000.-- |

Compte rendu succinct des différences constatées par rapport au budget et comptes 2007

11 490. 1 Imputation interne - frais du personnel

Dès 2005, nous devons reporter une partie des frais du personnel (employé communal et administratif) dans différents comptes : forêts, routes, réseau d'égouts, défense incendie et service des eaux. Ceci pour bénéficier au maximum des retours péréquatifs.

21 490.1 Défalcation

Ce compte totalise Fr. 18'740.-. Il est composé de débiteurs de la commission d'impôts et de la commune, mis aux poursuites et pour qui nous avons reçu des actes de défauts de biens.

21 404.0 Droits de mutation

Ce poste peut être associé avec le 21.441.0 "Part à l'impôt sur les gains immobiliers" qui totalisent respectivement Fr.44'630.95 et Fr. 26'471.75. Ces recettes ne peuvent pas être prévues dans le budget, tout comme le compte 21.405.0 "Impôts sur les successions et donations" qui totalise cette année Fr.141'699.-. Avec un total de Fr. 212'801.70, ces rentrées d'argent ont grandement influencés le résultat 2007.

22 422.0 Revenu des capitaux et intérêts de retard

Nous trouvant devant des liquidités importantes, la Municipalité a fait fructifier cet argent en procédant à des placements à termes, ce qui a permis de comptabiliser la somme de Fr. 24.424.87 dans ce compte.

32 314.2 Exploitation, façonnage et débardage

Ce compte est à mettre en relation avec le 32.451.8 "Subsides de l'état de Vaud pour la forêt" et le 32.435.0 "Vente de bois". Cette augmentation est due au fait que nous avons profité des subventions encore attribuées par l'Etat et de l'augmentation du prix du bois pour procéder à une coupe sous le Suchet de environ 530 m³ qui s'est quasiment autofinancée.

354.314.0 Entretien de l'église

La somme de Fr. 33'069.55 provient principalement de la rénovation des façades (crépissage et peinture) et de l'entretien du toit (nettoyage et pause d'un fil de cuivre).

358.311.0 Achat matériel pour le restaurant

La machine à laver les verres de la Vieille Auberge ayant "lâché" en cours d'année, nous avons dû la remplacer pour le montant de Fr. 5'270.-.

43.314.2 Entretien et réfection des routes

La passerelle en bois qui se trouve le long de la route de Rances est déjà âgée de 11 ans, et nous avons exécutés quelques travaux d'entretien pour la somme de Fr. 4'670.-.

III. Compte d'investissement

Ce compte comprend, pour 2007, les amortissements usuels ainsi que les écritures consécutives aux travaux de séparatif, soit :

A) **Activation par attributions**

1.	Réseau égouts et épuration	Fr.	869'844.35
2.	Réseau d'Eau	Fr.	209'238.49
3.	Routes	Fr.	-270'784.06
4.	Gaz	Fr.	21'327.62
5.	Rénovation appartement collège	Fr.	<u>95'733.20</u>

soit un total de

Fr. 925'359.60

B)	Diminution par amortissement et subvention de l'Etat.	
1.	Grande salle	Fr. 204'000.--
2.	Collège, part scolaire	Fr. 15'000.--
3.	Forêts	Fr. 52'000.--
4.	Service du gaz	Fr. 6'318.92
5.	Service des eaux	Fr. 489'278.64
6.	Routes	Fr. 469'073.69
7.	Réseau égouts et épuration	Fr. 707'566.65
8.	Séparatif (subsidés VD)	Fr. 103'335.--
	soit un total de	<u>Fr. 2'142'306.10</u>

C) Pour information

L'amortissement du restaurant "La Vieille Auberge", de Fr. 14'000.- pour l'année 2007, ne touche pas le compte investissements, car ce bâtiment est répertorié dans l'actif financier du bilan.

IV. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances invite le Conseil Général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 20/08 relatif au bilan et compte de fonctionnement 2007;
- vu l'examen détaillé de ceux-ci;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE :

Le bilan et compte de fonctionnement 2007 sont adoptés tel que présentés.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le syndic

La secrétaire

J.-P. Widmer

F. Turin

Annexe : rapport de la Société fiduciaire OFICO

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer